

C OYRON (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome II (1854)**

Situation : le village est situé sur le plateau dominant la rivière d'Ain. Aussi dénommé parfois *Coiron*.

Arrondissement de Saint-Claude ; canton, perception et bureau de poste de Moirans ; paroisse de Meussia ; à 2 km de Meussia, 10 de Moirans, 33 de Saint-Claude et 30 de Lons-le-Saunier.

Altitude 539 m

Le territoire est limité au nord par Thoiria, la Tour-du-May et Barésia, dont il est séparé par la rivière d'Ain et le ruisseau de Symante, au sud par Meussia, Maisod et le Bourget, à l'est par Meussia, à l'ouest par La Tour-du-May.

Garde-Chemin, le Pontet et le Pont-de-le-Pyle font partie de la commune.

Il est traversé par l'ancienne route de Lons-le-Saunier à Saint-Claude, par les chemins vicinaux tirant à Meussia, à Orgelet, à Garde-Chemin et par le chemin de la Fraite ; par la rivière d'Ain, le ruisseau de Symante, les biefs de Garde-Chemin et de la Fontaine de Braise.

La commune de Garde-Chemin a été réunie à celle de Coyron le 8 octobre 1815.

Population : en 1790, de Coyron : 187 habitants ; de Garde-Chemin : 63 habitants ; population réunie en 1846, 185 ; en 1851, 160, dont 85 hommes et 75 femmes ; population spécifique par kilomètre carré, 21 habitants.; 39 maisons, savoir 29 à Coyron et 10 à Garde-Chemin ; 39 ménages. En 2002 : 58 habitants.

Etat-Civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1793. Antérieurement, les paroissiaux à consulter sont ceux de Meussia. Vocabulaire : Assomption de la mère de Dieu.

La série communale est à la mairie. La série du greffe déposée aux archives départementales a reçu les cotes 3 E 2925 à 2929, 3 E 7872, 3 E 10492 à 10494 et 3 E 11524. Tables décennales : 3 E 1133 à 1241. Microfilmé sous les cotes 5 Mi 336, 5 Mi 402, 5 Mi 1222, 5 Mi 12-13 et 5 Mi 1184.

Cadastre : exécuté en 1833 il porte sur 734 Ha 74 a, divisés en 1818 parcelles. 247 Ha 21 a en pâtures, 197 Ha 42 a en terres labourables, 122 Ha 74 a en bois, 110 Ha 01 a en prés, 58 a en jardins.

Le sol, très accidenté et rocailleux, est peu fertile. Il produit du blé, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, des légumes secs, peu de navette, des pommes de terre, du chanvre, des fruits, du foin et peu de fourrages artificiels. Sur plus de la moitié du territoire, qualifié de désert, il n'y croît que du buis nain. Le produit des céréales suffit à la consommation des habitants. On importe le vin. On élève dans la commune des bêtes à cornes et quelques cochons. 40 ruches d'abeilles.



On trouve sur le territoire des carrières de pierre à bâtir et de taille, de bonne qualité, et des carrières de tuf au hameau de Garde-Chemin.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Moirans, Orgelet et Clairvaux. Leur principale ressource consiste dans l'agriculture. Quelques-uns émigrent, pendant l'automne, pour aller peigner le chanvre dans le Jura. Il y a un moulin à 2 tournants à Garde-Chemin.

Biens communaux : une maison commune, construite en 1850, comprend la mairie, le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 16 garçons et 15 filles, une fontaine avec lavoir et abreuvoir.

Bois communaux : Coyron, 41 Ha dont 1 Ha 54 a sont coupés annuellement ; Garde-Chemin, 31 Ha ; coupe annuelle, 1 Ha 16 a.

NOTICE HISTORIQUE

Plusieurs villages de France portent le nom de Coyron et tous, ou presque tous se trouvent sur l'emplacement ou dans le voisinage d'une castrametation romaine. Pour ne point multiplier les exemples, nous nous bornerons à citer Coyron près de Bourg. Nous serions d'autant moins surpris de découvrir à Coyron un poste fortifié par les conquérants de la Séquanie, que ce village était traversé par la voie romaine qui conduisait de la ville d'Antre à Lyon, par Moirans, Charchilla, Meussia, Garde-Chemin et Orgelet, et par celle de Condes à Salins. Il était du reste rapproché d'un pont jeté sur l'Ain, appelé le Pont-de-la-Pyle, dont on voyait encore les restes à fleur d'eau en 1754 ; suivant la stratégie romaine, les têtes de pont étaient ordinairement défendues par une fortification construite sur les hauteurs voisines. Néanmoins, les premières mentions de ce lieu ne se rencontrent que dans des titres du XIII^e siècle.

Seigneurie : Coyron et Garde-Chemin dépendaient de la seigneurie de Meussia, enclavée elle-même dans la baronnie de Moirans..

Garde-Chemin : Il est assez étonnant de rencontrer le nom de Garde-Chemin, composé de deux mots français, dans des chartes écrites en latin. Après l'inféodation faite, en 1166, par l'abbé de Saint-Oyan à Aymon de Revigny, chevalier, du prieuré de Saint-Christophe, ce dernier se hâta de construire une forteresse sur un rocher, à la limite du territoire de la Tour-du-May. Ce château fut appelé Garde-Chemin, parce qu'il se trouvait entre les deux routes venant d'Antre et de Condes, au point où elles se réunissaient pour traverser le Pont-de-la-Pyle.

Aymon de Revigny et ses fils, seigneurs turbulents, inquiétèrent tellement l'abbé de Saint-Oyan, que ce dernier se vit dans la nécessité, pour obtenir la paix, d'inféoder à cette famille, à titre d'association, une certaine étendue de territoire, comprise dans la seigneurie de Meussia. Les clauses de ce traité ne furent pas longtemps respectées. Un arbitrage devint nécessaire. D'après une sentence rendue à Saint-Oyan, le jour de l'Ascension 1236, par le prier de Vaucluse, le doyen de la Montagne et celui de Lons-le-Saunier, il fut décidé que l'abbé de Saint-Claude aurait moitié de la maison-forte et du domaine de Garde-Chemin, et que l'autre moitié serait tenue de lui, à titre de fief-lige, rendable et acceptable, par Aymon de Revigny et ses successeurs mâles ; que tous les revenus de cette terre se partageraient par moitié entre eux et qu'enfin ils institueraient chacun leur prévôt. Aymon étant mort, ne laissant que des filles, l'abbé prétendit que les objets inféodés devaient lui revenir. Un procès s'engagea. Jean de Chalon, seigneur d'Orgelet, choisi comme médiateur en 1266, engagea l'abbé à maintenir à Jeanne et à Huguette, filles d'Aymon de Revigny, les bénéfices de l'inféodation. Pour mettre fin à toutes ces difficultés, l'abbé acheta leurs droits en 1284. Dès ce moment, Garde-Chemin resta uni à la terre de Meussia. On ne voit plus aucune trace du château de Garde-Chemin. Son emplacement porte le nom de Château-Richard.

Pont-de-la-Pyle : Il est certain que les Romains avaient établi un pont dans l'endroit appelé le *Pont-de-la-Pyle*. Le mot *pila*, qui appartient à la langue latine, le prouverait suffisamment, si les restes de cette construction n'existaient pas encore. Après sa chute, on continua de passer l'Ain sur le même point, à

l'aide d'un bac. Ce bac, avec le péage qui s'y percevait, fut cédé en 1735, par le chapitre de Saint-Claude, au seigneur de Virechâtel. Le Roi fixa, en 1753, le tarif des droits que ce dernier était autorisé à percevoir. En 1765, les chanoines prétendirent que la cession de 1735 était nulle et se firent réintégrer dans leur propriété. En 1776, le bac fut remplacé par un pont en bois, qui fut reconstruit en 1812, d'après les projets de M. Le Vaillant, ingénieur des ponts-et-chaussées. Ce pont, d'une seule arche de 38 mètres d'ouverture, est couvert sur toute sa longueur. C'est le seul en France de son espèce. Il est regardé comme un chef-d'œuvre de charpenterie. Il fut coupé en partie en 1815, pour empêcher le passage des Autrichiens, mais il a été rétabli.



Paroisse : Coyron et Garde-Chemin dépendaient de la paroisse de Charchilla. Au XVIIIe siècle, les habitants furent autorisés à fréquenter la chapelle vicariale de Meussia. La fête patronale est celle de l'Assomption de la Vierge, et se célèbre le 15 août..